

ASSEMBLÉE NATIONALE
29 juin 2026

PROTECTION DES ENFANTS - (N° 2841)

Adopté

N° CS927

AMENDEMENT

présenté par
Mme Colin-Oesterlé, rapporteure

ARTICLE 5

À la première phrase de l'alinéa 178, supprimer le mot :

« encore ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.